

03 avr 2015 -17:52

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2015

Marchés publics dans le cadre de l'accord de coopération Beliris

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre chargé de Beliris Didier Reynders à mener les procédures menant à l'attribution de marchés publics dans le cadre de l'accord de coopération Beliris.

Il s'agit des marchés suivants :

- un marché d'étude (mission complète d'auteur de projet) par procédure négociée avec publicité pour le réaménagement de la place Meiser et du boulevard Reyers
- des marchés relatifs au contrôle technique des ouvrages et sécurité incendie (lot 1) et à la mission de coordination sécurité et santé (lot 2) dans le cadre de l'étude de l'extension du réseau de transports en commun de haute performance vers le nord (gare du Nord - Schaerbeek-Formation)

L'accord de coopération Beliris a été signé le 15 septembre 1993 entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale et prévoit diverses initiatives destinées à promouvoir le rôle international et la fonction de capitale de Bruxelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>